

PROGRAMME DE FORMATION

Travailler la nuit en institution

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des divers services travaillant la nuit.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Définir les caractéristiques, le cadre du travail de nuit en institution ainsi que son impact sur tous les champs de la vie.

Identifier les impacts spécifiques de la nuit chez les patients ou usagers afin d'adapter sa pratique professionnelle en conséquence (notamment en terme d'écoute et de disponibilité).

Transmettre avec efficacité pour assurer la continuité des soins.

Programme

Les enjeux de la relation encadrant/résidant et soignant/malade, la nuit en institution.

Etude du sommeil :

- Les différents stades du sommeil : rythme, hypnogramme,...
- Le rêve.
- La nuit et le sommeil chez les enfants, les adultes et les personnes âgées.
- Les pathologies du sommeil.

La sexualité, l'affectivité, la vie durant la nuit.

L'angoisse, la mort, la peur la nuit.

Les soins palliatifs et la relation d'accompagnement.

Qu'est ce que le travail de nuit ?

- Législation sur le travail de nuit.

Travail de nuit et alimentation :

- Physiologie de la digestion : conseils et menus types.

Travail de nuit et sommeil : la dette de sommeil et préserver la qualité de son sommeil.

- Répercussion du travail de nuit sur la santé.

Le travail de nuit et ses liens avec le travail de jour : les écrits professionnels.

- Les transmissions ciblées orales et écrites : jour/nuit et nuit/jour.

Méthodes et supports

" Apports méthodologiques et théoriques. Études de cas. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.